



Conseil municipal

Lundi 24 janvier 2022 à 20h00

Salle du conseil en Mairie

COMMUNE D'ETRICHÉ

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 24 JANVIER 2022

Le vingt-quatre du mois de janvier deux mil vingt-deux, à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué le 20 janvier 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. LAGLEYZE David, Maire, exceptionnellement dans la salle communale des loisirs "L'Alerte",

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

Présents : 14

AUDARD Virginie
AUGEREAU Line
BREHERET Emmanuel
CAMUS Emmanuel
DRANO Rodolphe
DUPUY-CHANET Marie-Laure
GAUDIN David
GESTRAUD Samuel
LAGLEYZE David
LAPEYRONIE Yann
PETIT Sabrina
RIGAUD Marie-Pierre
SAULGRAIN Henri
STROESSER Delphine

Absents excusés : 4

DROUIN Véronique
GRIMAULT Jean-Louis qui a donné pouvoir à M. GESTRAUD Samuel
ROSEAU Sylvie qui a donné pouvoir à M. GESTRAUD Samuel
WARY Grégory qui a donné pouvoir à M. BREHERET Emmanuel

Absent: 1

JONET Nathalie

Votants : 17

Secrétaire de séance : Marie-Pierre RIGAUT



ORDRE DU JOUR :

Table des matières

1. Lancement du marché de la rénovation énergétique de la salle des fêtes l'Alerte	4
.....	5
EVENEMENTS PROCHAINS :	6
PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :	6
PAGE DES SIGNATURES.....	7

L'adoption du procès-verbal du lundi 10 janvier 2022 est différée au prochain conseil.

David LAGLEYZE explique aux conseillers municipaux qu'il a été dans l'obligation pour des raisons règlementaires, et en urgence, d'organiser ce conseil municipal pour pouvoir tenir les délais de réalisation.



1. Lancement du marché de la rénovation énergétique de la salle des fêtes l'Alerte.

DCM 2022_07 DU 24_01

David LAGLEYZE présente le projet de délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique relatifs aux marchés à procédure adaptée ;

CONSIDERANT que M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération du 11 janvier 2021, une subvention a été demandée à la Région pour la rénovation énergétique de l'Alerte ;

CONSIDERANT que par arrêté 2021/SGAR/497 du 16 juin 2021, puis par arrêté 2021_11135 du 29 septembre 2021, l'état et la région ont accordé deux subventions à la commune : une de 143 845.78 € au titre de la DSIL et une autre de 70 000 euros € ;

CONSIDERANT que la SIEML (Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire) dans le cadre d'une « aide pour la rénovation énergétique BEE 2030 » financera quant à lui hauteur de 39 882 €. Une convention bipartite sera signée avec eux ;

CONSIDERANT que pour pouvoir prétendre à ces sommes, les marchés doivent être notifiés avant le 31 mars 2022.

Pour rappel, le plan de financement du projet est le suivant :

DEPENSES	HT	RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	28 500 €	Subvention DSIL	143 845 €
		Subvention Région	70 000 €
Travaux	275 000 €	SIEML	39 882 €
		Autofinancement	49 773 €
Total	303 500 €	Total	303 500 €

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



Aussi il convient de lancer le marché de rénovation.

Forme : Marché à procédure adaptée (MAPA)

Allotissements proposés :

Lot 01 - Gros Œuvre – Démolition – Maçonnerie – Carrelage Faïence

Lot 02 – Couverture – Isolation Extérieure – Bardage

Lot 03 – Menuiserie Extérieures

Lot 04 – Isolation Intérieure – Cloison – Faux Plafond – Menuiseries Intérieures

Lot 05 – Electricité – Plomberie

Lot 06 – Chauffage

Lot 07 – Peinture

Lot 08 – Métallerie – Ferronnerie

Durée estimée du chantier : 9 mois

Estimation financière du marché : 275 000 €

Après échanges et débats,

PROPOSITION DU MAIRE :

- L'autoriser à engager la procédure de passation du marché public dans le cadre du projet de rénovation énergétique de la salle des fêtes communale « l'Alerte ».

RESULTAT DU VOTE :

Mode de scrutin : ordinaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la proposition ci-dessus

sans modification

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



EVENEMENTS PROCHAINS :

Convocation pour la présentation du projet d'investissement :

→ **Lundi 31 janvier 2022 à 19h30**

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

Le calendrier prévisionnel des conseils municipaux pour 2022 est le suivant :

→ **Lundi 7 mars 2022**

→ **Lundi 4 avril 2022**

→ **Lundi 9 mai 2022**

→ **Lundi 13 juin 2022**

→ **Lundi 4 juillet 2022**

→ **Lundi 5 septembre 2022**

→ **Lundi 3 octobre 2022**

→ **Lundi 7 novembre 2022**

→ **Lundi 5 décembre 2022**

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'a été déposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Etriche, le 24 janvier 2022
Le Maire, David LAGLEYZE

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



PAGE DES SIGNATURES

SEANCE DU LUNDI 24 JANVIER 2022

	NOM prénom	PRESENT Cochez	ABSENT Cochez	ABSENT EXCUSE Cochez	Signature
1	AUDARD Virginie	X			
2	AUGEREAU Line	X			
3	BREHERET Emmanuel	X			
4	CAMUS Emmanuel	X			
5	DRANO Rodolphe	X			
6	DROUIN Véronique			X	
7	DUPUY-CHANET Marie-Laure	x			
8	GAUDIN David	x			
9	GESTRAUD Samuel	x			
10	GRIMAUULT Jean-Louis			x	Donne pouvoir à S. GESTRAUD
11	JONET Nathalie		X		
12	LAGLEYZE David	x			
13	LAPEYRONIE Yann	x			
14	PETIT Sabrina	x			
15	RIGAUD Marie-Pierre	x			
16	ROSEAU Sylvie			x	Donne pouvoir à S. GESTRAUD
17	SAULGRAIN Henri	X			
18	STROESSER Delphine	X			
19	WARY Grégory			X	Donne pouvoir à E.BREHERET